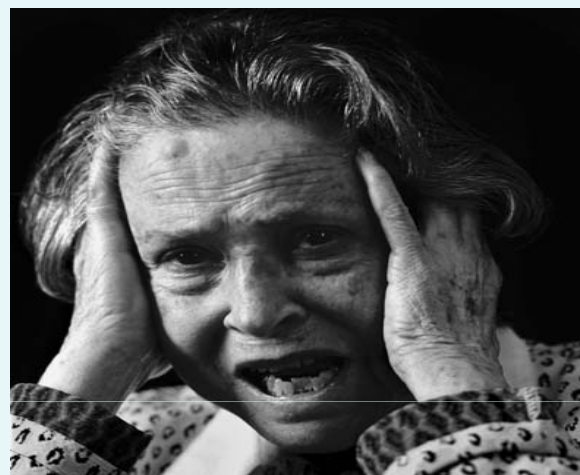


EPP ALGOPLUS

**8° journée Groupe IRD &
2° journée groupe Psychologue
Pays de la Loire - Bretagne**

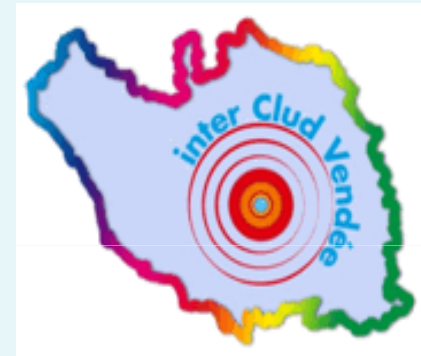
07 février 2014 - Vannes



BARRE Véronique IRD Clinique St-Charles La Roche sur Yon
COMMERGNAT Véronique IRD CH Côte de Lumière Les Sables d'Olonne

Évaluation des pratiques professionnelles

- Sujet : EPP de la douleur chez la personne non communicante à l'aide de l'échelle ALGOPLUS
- Contexte : proposée par l'inter Clud Vendée
- Principe : repérer tous les patients ou résidents non communicants ou dyscommuniquants dont on a la charge et de rechercher un état douloureux à l'aide de l'échelle ALGOPLUS



L'inter Clud Vendée : rappel

- Les statuts ont été déposés en novembre 2007
- C'est l'association des comités de lutte contre la douleur des établissements de santé en Vendée
- C'est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901
- Son but : améliorer la PEC de la douleur
 - - en créant un lieu de rencontre des différents Clud de Vendée
 - - en fédérant la formation des personnels soignants mais aussi des patients
 - - en coordonnant les activités des différents Clud pour harmoniser les méthodes d'évaluation et de traitement de la douleur
 - - en participant à des travaux de recherche
- L'association est dirigée par un bureau issu
 - du conseil d'administration
- Nombre d'adhérents : ?



Méthodologie :

- **EPP conçue avec le soutien de la CRIQUE** (Coordination de la gestion des risques et de la qualité des établissements de santé de Vendée)
- **Une double ambition :**
 - - pédagogique
 - - pratique

Une ambition pédagogique

- **Une action pédagogique :**

Une formation-action : pour ceux qui ne connaissaient pas l'outil, une formation a été proposée

Formation à un outil validé pour l'évaluation de la douleur chez les personnes non-communicantes ou dyscommuniquantes : l'ALGOPLUS

- Action validée pour chaque participant au titre du DPC (développement professionnel continu)

Une ambition pratique

- A pour but d'aider les équipes à mieux repérer certains états douloureux difficiles à dépister
- Et de fait à améliorer la qualité des soins



Questionnaire proposé :

- A été réalisé avec l'aide de la CRIQUE
- A été envoyé à chaque établissement de santé adhérent à l'inter Clud Vendée
- Un temps commun bien précis a été déterminé pour effectuer cette EPP

EVALUATION DE LA DOULEUR CHEZ LA PERSONNE NON COMMUNICANTE

L'association inter Clud Vendée vous invite à participer à une évaluation des pratiques professionnelles (EPP) concernant l'évaluation et le traitement de la douleur de la personne non communicante.

Conçue avec le soutien méthodologique du réseau qualité CRIQUE, cette EPP a été bâtie de façon à limiter le temps que vous allez y consacrer. Elle a une double ambition, pédagogique et pratique.

Pédagogique car la démarche comporte la formation à un outil valide pour l'évaluation de la douleur chez les personnes non-communicantes (ALGOPLUS). Il s'agit d'une formation-action car, si vous ne connaissez pas cet outil, vous apprendrez tout en le mettant en place.

Pratique car elle a pour but d'aider les équipes à mieux repérer certains états douloureux difficiles à dépister et de fait à améliorer la qualité des soins par une incitation à aller plus loin que le simple repérage en traitant systématiquement toute douleur dépistée pour le confort des patients et résidents.

Le principe est donc de repérer tous les patients ou résidents non communicants dont vous avez la charge, et de rechercher un état douloureux à l'aide de l'échelle ALGOPLUS. Deux évaluations initiales sont attendues, l'une au repos, l'autre lors d'actes ou de soins pour faire la part entre douleurs spontanées et douleurs provoquées.

Si le test s'est révélé positif il devra être renouvelé dans les 48 heures dans les mêmes conditions.

Merci de votre participation

Merci de prendre le temps de répondre à ce questionnaire en cochant les cases avec un stylo noir ou bleu foncé de la manière suivante :

Nom de l'établissement

- | | | | | |
|---|--|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Centre hospitalier Côte de lumière Les sables d'Olonne | <input type="checkbox"/> Centre hospitalier Fontenay le Comte | <input type="checkbox"/> Centre hospitalier LVO Challans | <input type="checkbox"/> CHD La roche sur Yon | <input type="checkbox"/> CHGM La roche sur Yon |
| <input type="checkbox"/> Clinique Chirurgicale Porte Océane Les sables d'Olonne | <input type="checkbox"/> Clinique de Convalescence Centre Vendée Les Essarts | <input type="checkbox"/> Clinique Privée Sud Vendée Fontenay le Comte | <input type="checkbox"/> Clinique Saint Charles La roche sur Yon | <input type="checkbox"/> CMPR Les Clousis Saint Jean de Monts |
| <input type="checkbox"/> CRRF Villa Notre Dame Saint Gilles Croix de Vie | <input type="checkbox"/> EHPAD Ernest Guérin Saint Jean de monts | <input type="checkbox"/> EHPAD La Moulinotte et Aliénor d'aquitaine Saint Hilaire des Loges | <input type="checkbox"/> EHPAD La Reynerie Bouin | <input type="checkbox"/> EHPAD Le Perrier |
| <input type="checkbox"/> EHPAD L'Ermitage Moutiers les Mauxfaits | <input type="checkbox"/> EHPAD Les Boutons d'Or L'Aiguillon sur Vie | <input type="checkbox"/> EHPAD Les Bruyères Les Landes Genusson | <input type="checkbox"/> EHPAD Les Pictons Chaillé les Marais | <input type="checkbox"/> EHPAD Les Roches Château Guibert |
| <input type="checkbox"/> EHPAD Résidence du Vieux Château Rocheservière | <input type="checkbox"/> EHPAD Résidence Fleurie Nalliers | <input type="checkbox"/> EHPAD Résidence Henri Panetier Nieuil le Dolent | <input type="checkbox"/> EHPAD Résidence l'Agaret Brem sur Mer | <input type="checkbox"/> EHPAD Résidence le Repos Montaigu |
| <input type="checkbox"/> EHPAD Résidence les Glycines Falleron | <input type="checkbox"/> EHPAD Résidence les Iris Givrand | <input type="checkbox"/> EHPAD Résidence les Oyats Notre Dame de Monts | <input type="checkbox"/> EHPAD Résidence Martial Caillaud L'Herbergement | <input type="checkbox"/> EHPAD Saint Joseph La Verrie |
| <input type="checkbox"/> EHPAD Sainte Sophie La Gaubretière | <input type="checkbox"/> EHPAD-SSIAD SADAPA La roche sur Yon | <input type="checkbox"/> HAD Vendée La roche sur Yon | <input type="checkbox"/> Hôpital Local Collines vendéennes La Chataigneraie | <input type="checkbox"/> Hôpital Local Corcoué sur Logne |
| <input type="checkbox"/> Hôpital Local Dumonté L'Ile d'Yeu | <input type="checkbox"/> Hôpital Local Les Mathurins Beauvoir sur Mer | <input type="checkbox"/> Hôpital Local Les Sableaux Noirmoutier | <input type="checkbox"/> Hôpital Local Pierre Delaroché Clisson | <input type="checkbox"/> Hôpital Local Saint Alexandre Mortagne sur sèvre |
| <input type="checkbox"/> Hôpital Local Saint Gilles Croix de Vie | <input type="checkbox"/> Maison de retraite Paul Chauvin Saint Fulgent | <input type="checkbox"/> SSR EHPAD La Chimotaie Cugand | | |

Service ou secteur

- Chirurgie SSR
 Médecine Psychiatrie
 EHPAD

Laisser pour ces patients/résidents une fiche dans la chambre. Indiquez les 3 premières lettres du Nom et du Prenom

Avant évaluation : ce patient/résident a-t-il déjà un traitement à visée antalgique en cours ?

Au moins une administration dans la journée : Antalgiques Paliers I, II, III -AINS - Corticoïdes -Antiépileptiques -Traitements des douleurs neuropathiques

- Oui Non

Analyse des résultats

- A été présentée lors de l'AG de l'inter Clud Vendée
- analyse globale des différents établissements qui ont participé à cette EPP
- Les résultats propres à chaque établissements ont été envoyés, pour permettre à chacun de les utiliser afin d'améliorer ses pratiques

EPP ALGOPLUS

inter Clud Vendée

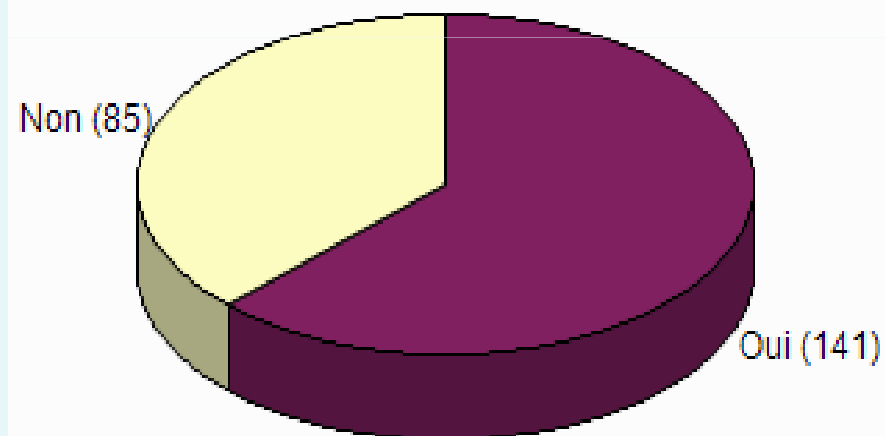
- Décembre 2012
- 16 établissements sur 43 adhérents
- 279 patients/résidents

Traitement antalgique médicamenteux initial

Avant évaluation : ce patient/résident a-t-il déjà un traitement à visée antalgique en cours ?

Au moins une administration dans la journée : Antalgiques Paliés I, II, III - AINS - Corticoïdes - Antiépileptiques - Traitements des douleurs neuropathiques

Taux de réponse : 81,0%

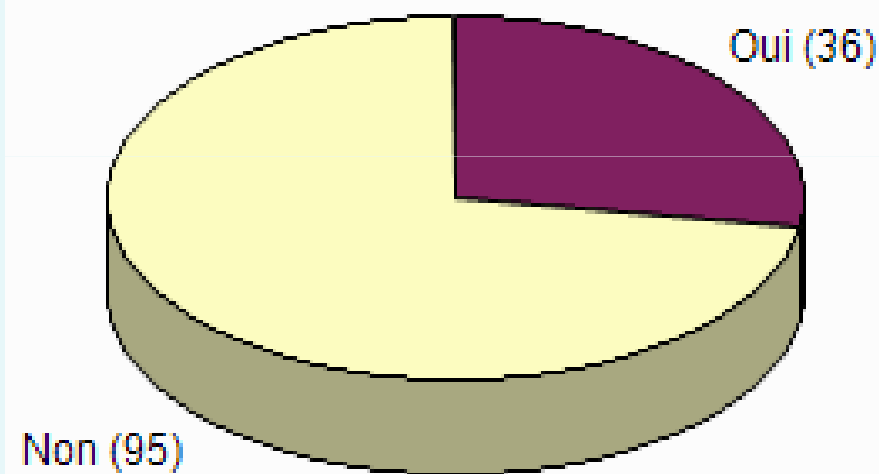


- Sur les 279 patients évalués, 50 % ont un traitement antalgique initial

Traitement non médicamenteux à visée antalgique

Traitement non médicamenteux

Taux de réponse : 47,0%

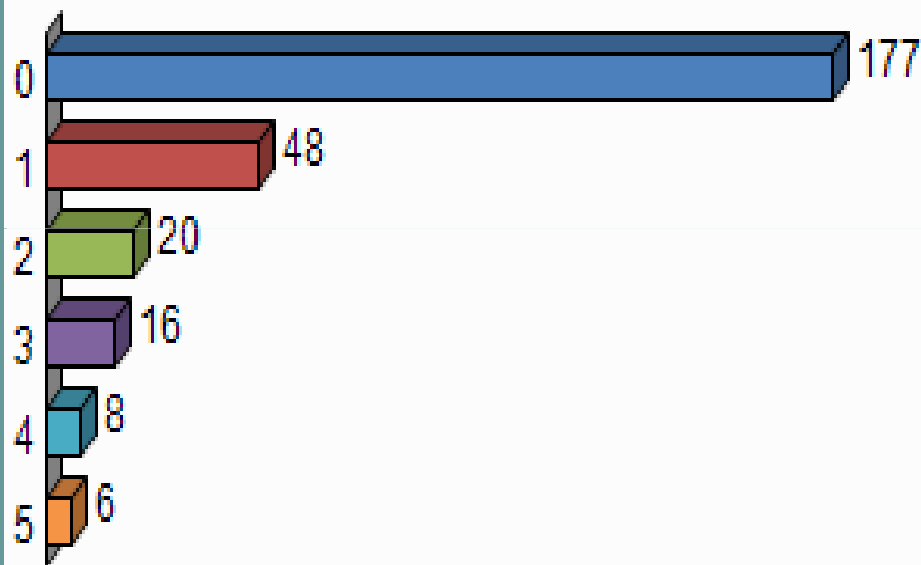


- **13 %** des patients bénéficient d'un traitement initial non médicamenteux à visée antalgique

1^{ère} évaluation repos

Score 1^{ère} évaluation au repos

Taux de réponse : 98,6%

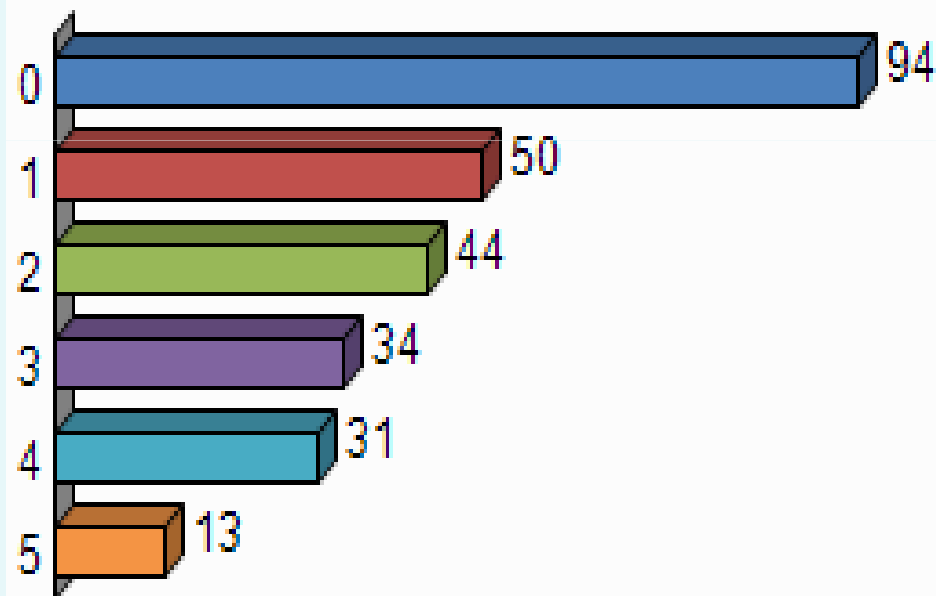


- **18 %** des patients (50) repérés douloureux au repos
- La moitié de ces patients (54%) bénéficient d'un traitement ATG initial

1^{ère} évaluation mobilisation

Score 1^{ère} évaluation à la mobilisation

Taux de réponse : 95,3%



44% des patients (122) identifiés douloureux à la mobilisation

Dont 58% déjà traités initialement

1^{ère} évaluation

- Au total 131 patients (soit **47 %**) ont présenté un **comportement douloureux** au repos ou à la mobilisation lors de la **première évaluation**
 - 47 patients ont bénéficié de la mise en place ou de la modification d'un traitement antalgique (36 %), et 12 d'un traitement non médicamenteux (9 %)
 - 72 patients qui ont manifesté un comportement douloureux lors de la première évaluation n'ont pas bénéficié de prise en charge antalgique



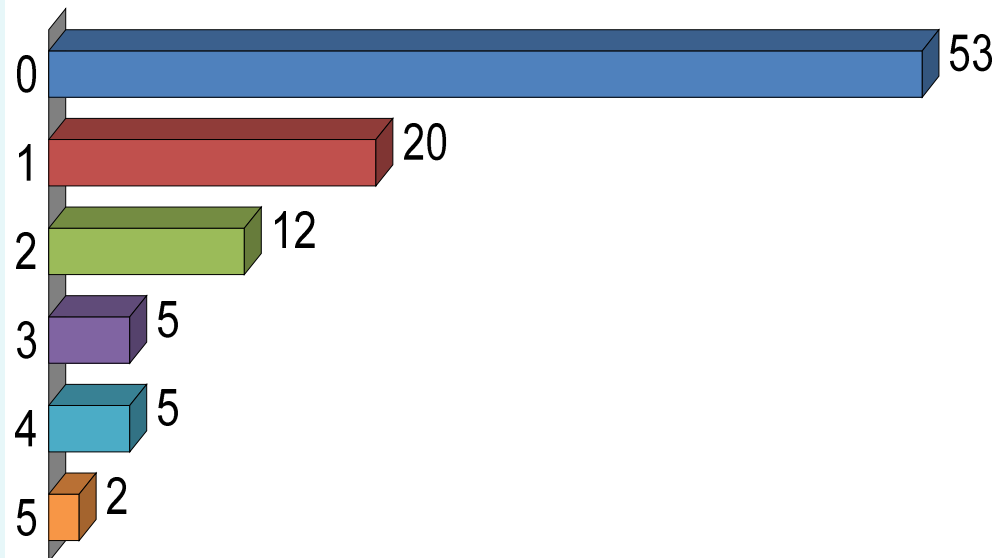
2^{ème} évaluation

- *Consignes pour l'EPP : « si le test s'est révélé positif il devra être renouvelé dans les 48h dans les mêmes conditions »*
- **La 2^{ème} évaluation** à été réalisée pour la moitié des patients (54 %) et concerne **74%** des patients identifiés douloureux lors de la 1^{ère} évaluation.

2^{ème} évaluation repos

Score 2^{ème} éval repos

Taux de réponse : 74,0%



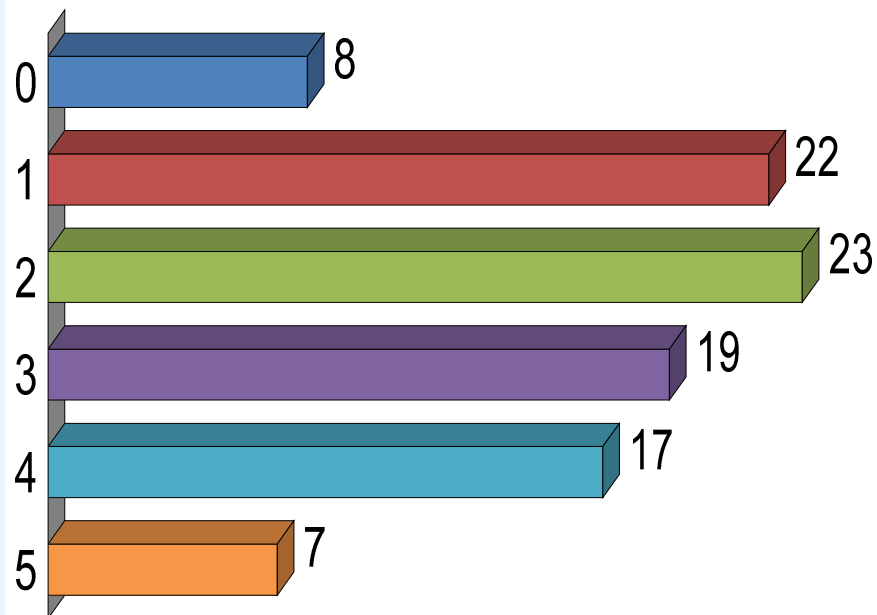
24 patients restent
douloureux au
repos
(sur les 50
patients évalués)

Soit 50%

2^{ème} évaluation mobilisation

Score 2ème éval mobilisation

Taux de réponse : **73,3%**



- **66** patients restent douloureux à la mobilisation
- (sur les 122 patients évalués)
- Soit **50%**

2^{ème} évaluation

- Au total **79** patients(28 %) ont présenté un **comportement douloureux** au repos ou à la mobilisation lors de la 2^{ème} évaluation
- 27 ont bénéficié d'une action : ttt antalgique
- 5 ont bénéficié d'une action non médicamenteuse

Conclusion

- Intérêt d'évaluer de façon systématique tout patient non communicant avec ALGOPLUS : sur 279 patients 131 ont été dépistés douloureux (47 %)
- Les patients identifiés douloureux n'ont pas toujours une réponse : 72 patients sur 131 douloureux n'ont eu aucune action ce qui représente 55 %.

Conclusion

- Intérêt de la réévaluation : 26 % des patients douloureux à la première évaluation non pas été réévalués
- Difficulté d'identification des traitements non médicamenteux

Conclusion

- Double intérêt de l'EPP:
 - Intérêt de l'utilisation de l'échelle ALGOPLUS dans le dépistage de la douleur du patient âgé non communicant
 - Mise en évidence d'un défaut de prise en charge de la douleur des patients non communicants

Actions correctives

- Développer usage d'Algoplus chez le non communicant
 - cet outil a permis d'identifier une large proportion de patients ou résidents douloureux
 - Avec ou sans traitement à visée antalgique déjà en cours
- Insister pour que
 - évaluation douleur + => action thérapeutique
 - action thérapeutique => réévaluation de la douleur

Actions correctives

- Améliorer communication entre soignants et prescripteurs
 - Information prescripteur /Signalement patients ou résidents douloureux
 - Obtenir prescriptions et ajustements prescriptions
 - Obtenir prescriptions anticipées conditionnelles
(si douleur donner tel traitement –posologie et rythme d'administration)

Actions correctives

- Développer usage d'Algoplus chez le non communicant
 - cet outil a permis d'identifier une large proportion de patients ou résidents douloureux
 - Avec ou sans traitement à visée antalgique déjà en cours
- Insister pour que
 - évaluation douleur + => action thérapeutique
 - action thérapeutique => réévaluation de la douleur

Actions correctives

- Améliorer communication bi-directionnelle entre soignants et prescripteurs
 - Information prescripteur /Signalement patients ou résidents douloureux
 - Obtenir prescriptions et ajustements prescriptions
 - Obtenir prescriptions anticipées conditionnelles
(si douleur donner tel traitement –posologie et rythme d'administration)

Conclusion

- **EPP menée collectivement par Interclud**
 - Effet structurant pour le réseau
 - Mobilisation réduite des établissements sanitaires
 - Représentation encourageante des EHPAD
- **Lecture des résultats :**
 - Echelle réseau :
 - Échantillon de 279 patients : résultats significatifs
 - Echelle établissement :
 - échantillon faible, dessine des tendances
 - ne permet pas une extrapolation systématique : conclusion propre à chaque structure

Conclusion

- Suite aux 1^{ers} tests de faisabilité,
- Ce 1^{er} tour confirme que cette EPP peut être validée sur le plan méthodologique
 - Évaluation d'une pratique en référence à des recommandations, utilisant des outils validés
 - Mise en évidence de non conformités avec marge d'amélioration
 - Actions correctives simples envisageables
- Il faudra un deuxième tour pour vérifier que
 - Les actions correctives sont suivies d'effet :
 - Non communicants douloureux identifiés
 - Patients douloureux identifiés pris en charge
- Ce 2^{ème} tour pourrait être le 1^{er} tour des établissements n'ayant pas encore participé => dynamique réseau

Conclusion

- Développement Professionnel Continu
 - Action à faire valider pour chaque participant au titre du DPC
 - D'autant que
 - amélioration de la prise en charge de la douleur et prévention de la maltraitance font partie des orientations nationales 2013 du DPC

Merci de votre attention

N'hésitez pas à vous en inspirer

